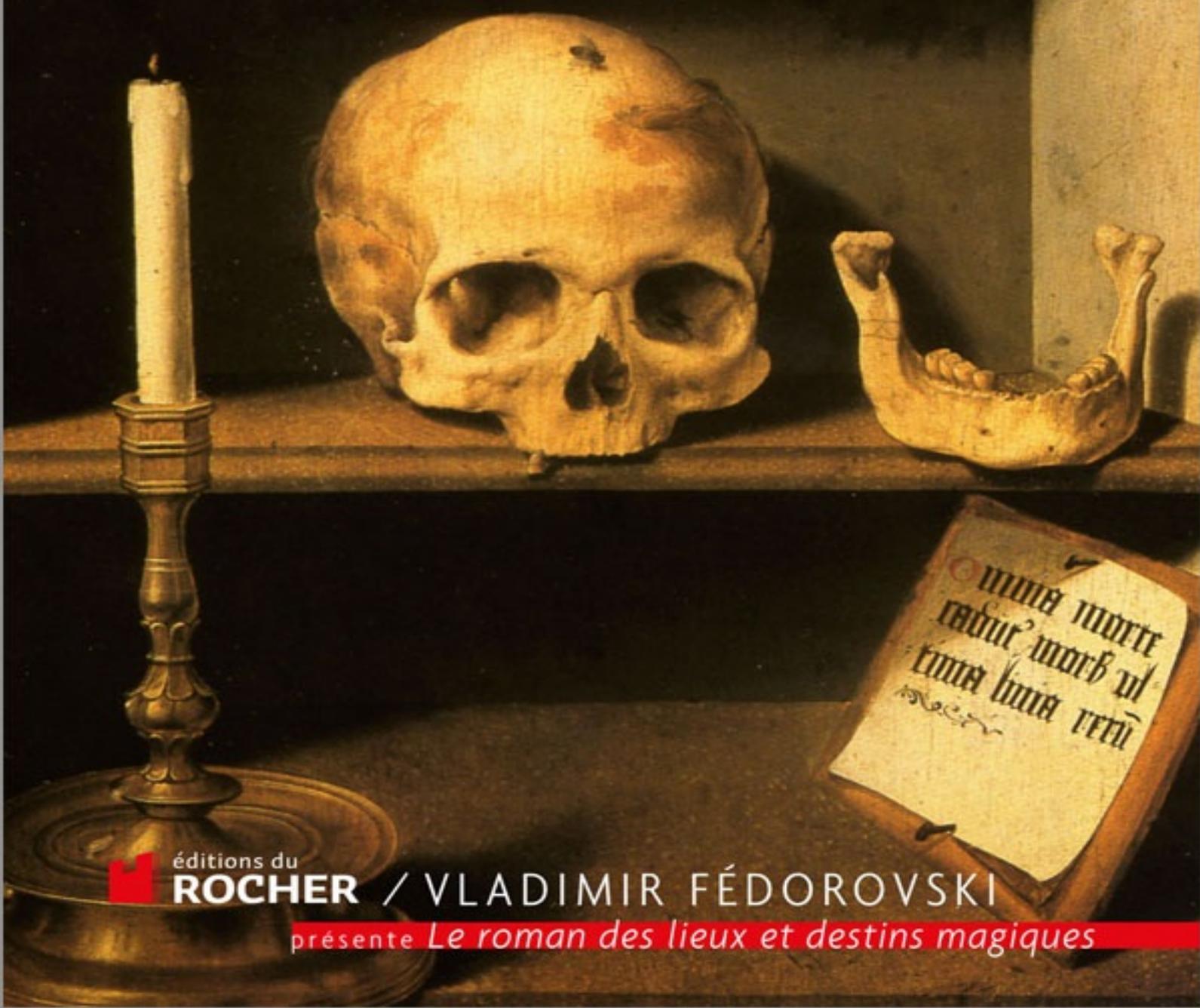


PHILIPPE CHARLIER

*Le Roman
des morts secrètes
de l'Histoire*

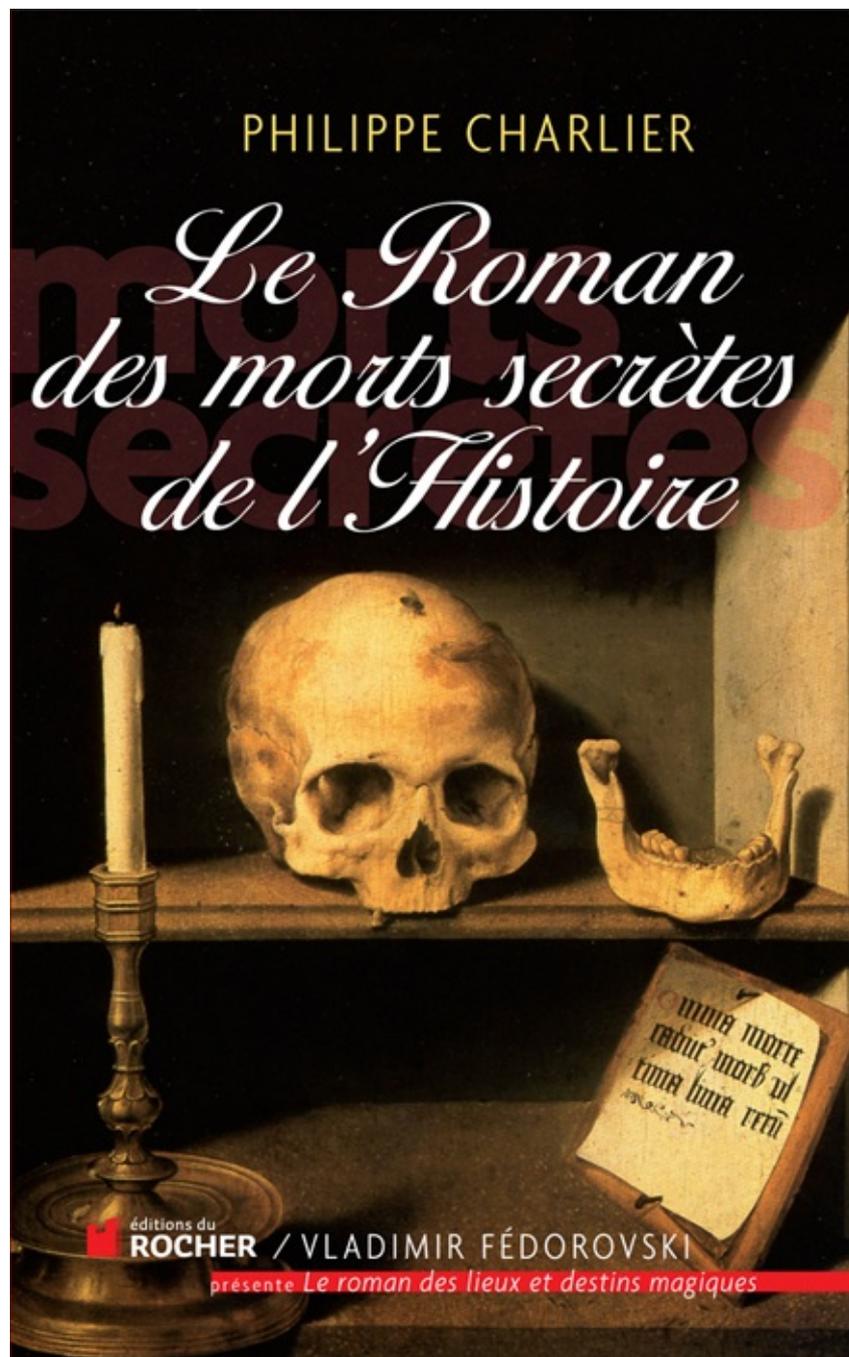


éditions du

ROCHER

/ VLADIMIR FÉDOROVSKI

présente *Le roman des lieux et destins magiques*



LE ROMAN DES MORTS SECRÈTES DE L'HISTOIRE

DU MÊME AUTEUR

1^{er} Colloque international de pathographie, Actes sous la direction de Ph. Charlier, De Boccard, Paris, 2006.

Les Monstres humains dans l'Antiquité : analyse paléopathologique, Fayard, Paris, 2008. Prix Louis Castex de

l'Académie française 2009 ; prix Jean-Charles Sournia de l'Académie nationale de médecine, 2009.

Ostéo-archéologie et techniques médico-légales, ouvrage collectif, sous la direction de Ph. Charlier, De Boccard, Paris, 2008. *Male Mort. Les Morts violentes dans l'Antiquité*, Fayard, Paris, 2009. Prix SBC-Themas 2010. *2^e colloque international de pathographie*, Actes sous la direction de Ph. Charlier, De Boccard, Paris, 2009. *Les jeunes filles et la mort. Catalogue de l'exposition*, sous la direction de Ph. Charlier, Les 1 000 univers, Bourges, 2009.

Maladies humaines, Thérapies divines. Analyses épigraphique et paléopathologique de textes de guérison grecs, coécrit avec Cl. Prêtre, PUS, Villeneuve-d'Ascq, 2009.

3^e colloque international de pathographie, Actes sous la direction de Ph. Charlier, De Boccard, Paris, 2011.

Le miroir du temps. Les momies siciliennes de Randazzo. Catalogue de l'exposition, sous la direction de Ph. Charlier et L. Lo Gerfo, De Boccard, Paris, 2011.

PHILIPPE CHARLIER

Le Roman des morts secrètes de l'Histoire



« Le roman des lieux et destins magiques »
Collection dirigée par Vladimir Fédorovski

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

le lieu exact de cette sépulture (vraisemblablement Alexandrie, peut-être même dans la nécropole officielle des Ptolémées). Or, récemment, la poursuite des recherches archéologiques en Égypte, mais aussi en Asie Mineure, a amené de nouvelles découvertes et plusieurs rebondissements vis-à-vis de la légendaire Cléopâtre.

Le 23 mars 2009, la BBC diffuse un documentaire « retentissant » prouvant l'ascendance africaine de Cléopâtre, balayant du même coup tout l'imaginaire bâti sur la pharaonne : alors, *exit* les traits anglo-saxons d'Elisabeth Taylor ou Vivian Leigh dans les films hollywoodiens à l'eau de rose ? Peut-être pas... C'est la dépouille d'une de ses soeurs (d'ailleurs assassinée sur ses ordres en 41 av. J.-C.), Arsinoé IV, qui a fourni cette information. Les archéologues autrichiens en charge de fouiller le site d'Éphèse, en Turquie, avaient depuis longtemps identifié le tombeau de la princesse, découvert en 1929 et surnommé l'Octogone. Il s'agit en effet d'un volumineux bâtiment à huit côtés, monumental, situé au centre de la ville, c'est-à-dire à une place d'honneur en rapport avec le prestige de la lignée des Lagides. En 2007, une étude anthropologique avait déjà montré que les restes humains contenus dans le sarcophage (inviolé) correspondaient à ceux d'une jeune fille de 15 à 17 ans, c'est-à-dire l'âge d'Arsinoé IV au moment de son assassinat dans l'enceinte du temple d'Artémis. Par ailleurs, la confrontation des reliefs crâniens avec les traits du visage issus de sculptures avait fini de confirmer l'authenticité des ossements. Mais c'est l'étude ADN qui a fourni les informations les plus déroutantes en révélant des caractéristiques génétiques africaines (Afrique noire) ; le professeur Hilke Thuer (Académie des sciences, Vienne, Autriche), à la tête du groupe de chercheurs, précise que cette filiation est d'origine maternelle. Et c'est là que tout se complique... car la mère de Cléopâtre, comme celle d'Arsinoé IV,

est inconnue (il s'agit peut-être de la même personne, une concubine de Ptolémée XII – lui-même fils naturel de Ptolémée IX ! –, mais rien n'est moins sûr...). C'est une habitude d'avoir des enfants naturels à la cour des Lagides, le seul fruit légitime de Ptolémée XII étant Bérénice IV, qui régna juste avant Cléopâtre, de 58 à 55 av. J.-C., après avoir renversé son propre père... puis fut assassinée sur l'ordre de ce dernier. Si les racines africaines d'Arsinoé IV sont clairement établies (personne ne remet en cause le sérieux de cette étude mi-anthropologique, mi-génétique), absolument rien ne peut être déduit des origines de Cléopâtre, car ce ne sont que deux demi-soeurs... Et que dire de l'épithète *philopatris* attachée à Cléopâtre, signifiant littéralement « celle qui aime sa patrie » ? Elle ne permet malheureusement pas de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre, car elle peut autant se rapporter à sa patrie macédonienne qu'à la nation égyptienne...

Oublions cet arbre généalogique décidément bien compliqué. L'histoire de Cléopâtre rebondit quelques jours plus tard, fin avril 2009, lorsque le très médiatique Zahi Hawass (à la tête du Conseil suprême des antiquités égyptiennes, mais avant tout... archéologue) annonce avoir découvert, sur un site archéologique proche du lac Mariout, les corps d'un homme et d'une femme gisant ensemble dans le même sarcophage de calcaire blanc. Hélas, cette annonce était manifestement prématurée, car après la réalisation d'une batterie de tests (notamment génétiques et dosage du carbone 14), la nouvelle n'a pas été confirmée. On ignore donc toujours où reposent les restes de Cléopâtre, mais aussi de son ultime compagnon, le général romain Marc Antoine.

Foulques Nerra

À la recherche du corps du Faucon Noir...

En avril 2007, ayant déposé un dossier en bonne et due forme auprès de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, et avec le soutien de la municipalité de Beaulieu-lès-Loches, nous avons réalisé une fouille archéologique très limitée dans le temps destinée à rouvrir le tombeau dit « de Foulques Nerra III ». Cette opération prenait place dans un contexte de programme de recherche universitaire sur l'embaumement des dépouilles aristocratiques en Occident médiéval. Préparée en 1040, la dépouille du comte d'Anjou rentrait tout à fait dans ce cadre, ayant fait l'objet d'une partition entre son décès à Metz et son enfouissement en pays de Loire. Découvert en février 1870 dans les suites du congrès archéologique de Loches (juin 1869), le tombeau avait été éventré, mettant au jour le squelette d'un sujet adulte immédiatement identifié comme Foulques Nerra. Des fragments architecturaux accompagnaient les abords immédiats du sépulcre et notamment la terre de comblement, qui furent interprétés comme les restes de l'enfeu où reposait initialement le sarcophage. Compte tenu de l'ancienneté des fouilles et du doute s'étant installé sur l'authenticité des restes mis au jour, un réexamen scientifique des restes apparaissait nécessaire.

Personnage de légende, Foulques Nerra, troisième comte d'Anjou (987-1040), réputé pour ses excès en tout genre, sa violence, sa cruauté, ses talents d'homme de guerre mais aussi son extrême dévotion (au moins trois pèlerinages à Jérusalem sont attestés, le quatrième étant sujet à caution), capable des revirements les plus spectaculaires, est considéré comme le fondateur de « l'Empire Plantagenêt ».

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Gilles de Rais

La naissance du mythe de Barbe Bleue...

Le 26 octobre 1440, Gilles de Rais, maréchal de France, compagnon de Jeanne d'Arc, est exécuté à Nantes par pendaison aux motifs de sodomie, meurtres et sorcellerie. Son nom complet, Gilles de Montmorency-Laval, baron de Rais, comte de Brienne, trahit sa double ascendance à la famille royale de France et à la dynastie ducal de Bretagne : c'est peut-être bien ce qui l'a conduit à sa perte...

Petit-neveu du connétable Bertrand du Guesclin, il s'illustre dans une carrière militaire d'abord en Bretagne, puis au service du roi de France Charles VII dans sa lutte contre l'Angleterre. Pour ses victoires éclatantes et la conquête de places fortes réputées inexpugnables, le roi lui donne un rôle d'honneur au cours du sacre en le chargeant de transporter la sainte ampoule de l'abbaye Saint-Rémi à la cathédrale, mais le fait également maréchal de France. Il n'a que 25 ans !

Il y a bien cependant quelques taches sombres... Par deux fois, il rompt ses fiançailles en raison de la mort *prématurée* (on n'ose pas dire *naturelle* !) des demoiselles... Et puis il y a cette richesse incroyable, qu'il dilapide en fêtes, en achats inconsidérés, mais aussi en bacchanales. Il fait donner des *mystères* (c'est-à-dire des représentations théâtrales figurant tantôt des épisodes religieux, tantôt des faits de guerre) : celui d'Orléans est resté dans les mémoires, car la représentation dura un an (il faut dire qu'elle commémorait sa victoire personnelle éclatante contre les Anglais lors du siège de la ville en 1429 !). Pour protéger sa personne, 200 cavaliers l'entourent en permanence, qu'il entretient avec largesse, ainsi que sa cour faite

d'une cinquantaine de serviteurs, musiciens, hommes d'Église, etc. Qui peut s'offrir pareille dépense à cette époque ? Personne d'autre, et surtout pas le roi de France, dont les finances sont bien moins éclatantes. Sa famille se rebelle contre lui, l'empêchant de jeter ainsi l'argent par les fenêtres, de gager ses places fortes pour payer ces frais énormes.

Très vite, évidemment, c'est la banqueroute, les dépenses finissent par être trop somptueuses, et l'on commence à dire que Gilles de Rais, démuni, sans le sou, écartelé par les dettes, n'ayant pu créer de l'or par des procédés alchimiques, s'est réfugié dans la magie noire. Ce n'est peut-être pas entièrement faux... Des noms circulent : messire Jean, un Anglais, et Francesco Prelati, un Florentin. On le dit parjure, priant Dieu le matin et l'abjurant le soir au profit du Diable, à qui il promet presque tout contre des monnaies sonnantes et trébuchantes. C'est alors qu'on commence à parler d'abus puis de sacrifices d'enfants... On raconte qu'il en récupère les organes, le sang, les cheveux et les ongles pour préparer des substances maléfiques et des charmes dangereux. Est-ce un acte isolé ? Vraisemblablement pas, car des proches (amis et familiers) tantôt lui procurent des victimes, tantôt empêchent les parents de parler d'une façon ou d'une autre, quitte à les supprimer eux aussi. Quelques noms de complices filtrent de-ci de-là : Gilles de Sillé et Roger de Briqueville, par exemple.

Sous un prétexte futile, l'Église va alors s'intéresser à Gilles de Rais, pour ne plus jamais le lâcher. Le chef d'accusation n'est pas très clair : prise illégitime d'une place forte appartenant à l'Église ? Profanation d'un sanctuaire en étant entré armé avant de molester un individu au cours d'un office ? Toujours est-il que le 13 septembre 1440, le maréchal de France est cité à comparaître devant l'évêque de Nantes, Jean de Malestroit, mais il ignore encore les faits exacts qui lui sont reprochés. Pris au

piège, il ne récusé pas ses juges alors qu'il en est encore temps, puis découvre avec stupeur un mois plus tard qu'on l'accuse en réalité de sodomie, sorcellerie et assassinat. Toutes les attaques fondent sur lui, tous les interrogatoires sont à charge, aucun soutien ne survient de quelque côté que ce soit. Trahi, dupé, abandonné, son naturel sanguin rejaillit et, très vite, il redevient ingérable. En représailles, Malestroit l'excommunie, mais Gilles de Rais prend peur en apprenant cette condamnation, intolérable à ses yeux ; il négocie d'avouer ce qu'on veut pourvu qu'on annule l'excommunication. Dès lors, ses dépositions ne sont plus qu'une suite d'horreurs et de cruautés qu'il annonce avoir perpétrées « suivant son imagination et sa pensée, sans le conseil de personne, et selon son propre sens, seulement pour son plaisir et sa délectation charnelle ».

Le jugement est bien sûr connu d'avance, et tombe le 25 octobre, mais Gilles de Rais trouve encore le moyen de négocier : condamné à être pendu puis brûlé (ainsi que ses deux valets Henri et Pontou), il demande et obtient que des processions et prières précèdent son exécution, qu'il soit pendu le premier, puis que son cadavre ne soit qu'incomplètement brûlé afin de pouvoir encore inhumer « quelque chose » en terre consacrée. Ainsi soit-il... Tout se passe comme prévu le lendemain matin, après qu'on eut bien lavé son âme au cours d'une messe solennelle dans la cathédrale de Nantes. Le gibet est dressé sur l'île de la Biesse (la tradition veut que l'Hôtel-Dieu soit construit sur son emplacement). Montant sur l'estrade, Gilles de Rais se met alors à genoux, mains jointes, et dit à voix haute et intelligible : « Oh Dieu, je vous demande pardon. Ne me punissez pas selon mes péchés, mais selon votre indulgence infinie. » Et puis, se tournant ensuite vers la foule qui s'apprête à assister à son supplice, il expie ses crimes : « Je suis votre frère à tous et je suis chrétien. Je vous demande, même à ceux dont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ordre (comme un mikado). On ne garde que les cheveux, et, entre témoins, tous se partagent les boucles et les tresses de la défunte. Au cours de l'opération, les vêtements, devenus trop fragiles, sont réduits en poussière et il n'en reste rien.

Et le monument funéraire ? Le cénotaphe est acheté le jour même du pillage par un nommé Saillard, laboureur à Rouvres, pour en faire un abreuvoir. Le 22 août 1797, Alexandre Lenoir le récupère et emmène le tout dans son musée des Monuments français, en cours d'organisation près de l'Institut, à Paris. En 1830, le monument est récupéré par le roi Louis-Philippe pour son château de Neuilly, mais vandalisé lors de la révolution de 1848. Il ne réintègre le château d'Anet qu'en 1974 !

Que reste-t-il de Diane de Poitiers ? Quelles « reliques » ? Quelques lettres reposent dans des collections particulières ou chez des spécialistes d'autographes. Un mortier à ses armes est visible au musée de la Renaissance d'Ecouen. Mais c'est à Anet, dans le vestibule du château, que Jean de Yturbe (l'actuel propriétaire) a organisé une vitrine conservant plusieurs souvenirs de la grande sénéchale : un parasol de soie verte frangé d'or à son chiffre, une mèche de ses cheveux (celle-là même dont on a vu plus haut l'origine sur les bords de la fosse commune) dans un cadre ancien, une dague, des livres à son *ex-libris*, une gourde en ivoire, etc.; aux murs, dans la même pièce, des courriers signés de sa main et du roi Henri II.

Dans le cadre d'un programme de recherche universitaire portant sur les pratiques d'embaumement en Occident, il est décidé avec le maire d'Anet, Olivier Marleix, de procéder à une récupération du squelette de Diane de Poitiers puis, en cas d'identité confirmée par les divers moyens de la science, d'une réinhumation officielle. Des visites préparatoires se déroulent sur place avec Marc Autheman, Dominique Adt et le prince Michel de Grèce. Dans le même temps, Anne Embs,

conservatrice du patrimoine, se documente hardiment sur le dossier artistique et architectural.

L'ouverture de la fosse commune a lieu le 24 mai 2008, vers 9 h 30. Les pavés et trois grandes dalles placées lors de l'édification du monument funéraire commémoratif de Diane de Poitiers en 1884 ont été enlevés par les employés communaux d'Anet la veille, qui ont également mis en évidence, lors du creusement d'une petite cavité juste sous ces dalles, plusieurs os humains d'adultes et d'enfants. Lentement, centimètre par centimètre, la fosse apparaît de façon plus ou moins précise. La couleur de sa terre de remplissage tranche avec celle des sédiments avoisinants. Elle passe en partie entre deux piliers de soutènement du chœur. Au fond de la cavité, deux squelettes d'enfants, complets, en position grossièrement parallèle sont identifiés. Assez rapidement, leur âge est évalué grâce à leur degré de maturité osseuse, à leurs dents et à la longueur des membres : cinq à six ans pour le premier, deux ans environ pour le second. La présence de nombreux mollusques friands de matières en cours de putréfaction (on les appelle *Cecilioides acicula*) indique qu'il existait encore de la matière organique lorsqu'ils ont été déposés à cet endroit : il ne s'agissait pas d'ossements secs déplacés là ; d'ailleurs, les corps des enfants sont encore en position anatomique, comme allongés sur le dos, les bras le long du corps, comme des bébés emmaillotés.

Surmontant les deux squelettes, mais aussi tout autour, les restes d'un adulte sont dispersés sans ordre : tour à tour, on identifie un fémur droit, la moitié gauche d'un maxillaire, une vertèbre lombaire, etc. Le temps est lourd, humide et sombre, l'air électrique. La nuit tombe vite. On ramasse ce qui est démontable immédiatement puis on plie bagage.

Le lendemain, vers dix heures, les travaux reprennent. Au total, nous sommes quatre à creuser et dégager minutieusement

le comblement de cette fosse : Joël Poupon (toxicologue), Anne Embs (spécialisée en histoire de l'art), Danielle Gourevitch (professeur d'histoire de la médecine) et moi. Entre deux prises, Dominique Adt (réalisateur) et Franck Crusiaux (photographe), qui suivent cette étude de près, viennent prêter main-forte. Des squelettes plus anciens sont présents en limite de la fosse : les bras croisés sur le bassin, ils sont largement antérieurs au dépôt de Diane de Poitiers en 1795 ; d'autres sont des os déposés en fagot, correspondant à une réduction de corps. Ailleurs, ce sont les fondations en brique d'une sépulture moderne (milieu du XIX^e siècle) sur lesquelles butent nos truilles. Dans le comblement, d'autres ossements sont retrouvés : une mandibule, un humérus, des segments de voûte crânienne, quelques vertèbres cervicales.

La journée est fructueuse mais pluvieuse ; des voisins et une conseillère municipale viennent en renfort tendre une bâche en plastique au-dessus de la fosse. Dans la terre du cimetière, tout autour, on creuse des tranchées pour éviter que l'eau ne ruisselle. La terre est particulièrement humide, visqueuse et collante. Qu'importe, tout doit être fini ce soir. En fin d'après-midi, les limites de la fosse de 1795 apparaissent nettement, avec des parois caractérisées par une couleur plus sombre et une plus forte densité de la terre ; elle mesure 2,20 mètres de long (est-ouest), environ 1,65 mètre de large (du mur de l'église vers l'extérieur, soit nord-sud) et près d'un mètre de profondeur (par rapport au niveau actuel de circulation). Dans des cartons, soigneusement étiquetés, tous les ossements mis au jour sont individualisés, mis à sécher et déposés le soir même à Garches (Hauts-de-Seine) dans le service de médecine légale de l'hôpital universitaire Raymond-Poincaré pour étude ultérieure.

Dès le dégagement, l'ensemble des ossements adultes épars est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

d'or (116 ng/g) est également retrouvée au sein de dépôts de fluide de putréfaction solidifié sur les fragments de crâne extraits de la fosse commune, confirmant par la même occasion l'authenticité des restes osseux. En revanche, les dosages d'or à l'intérieur des os ne montrent pas de différence significative entre les ossements de Diane de Poitiers et ceux d'ossements témoins provenant du même site, vraisemblablement en raison de la très mauvaise fixation de ce métal au sein du tissu osseux. Enfin, fait classique en archéologie, on observe une importante contamination de la terre d'enfouissement, vraisemblablement imputable à la décomposition du cadavre de Diane de Poitiers et à la libération de tout l'or initialement contenu dans ses viscères...

L'examen suivant est directement inspiré des techniques médico-légales. Certains l'ont utilisé en archéologie sur des restes aussi prestigieux que ceux de Philippe II de Macédoine, Copernic ou Jean-Sébastien Bach. Il s'agit d'une superposition informatique des reliefs crâniens sur un portrait réaliste de l'individu supposé ; on vérifie ensuite la compatibilité anatomique, ce qui permet de confirmer ou d'exclure des identités. Dans le cas présent, une superposition des deux différents restes crâniens significatifs (mandibule et maxillaire gauche) est réalisée sur le dernier portrait connu de Diane de Poitiers réalisé par François Clouet et conservé au château de Chantilly. Il montre une correspondance complète et parfaite entre les différentes structures osseuses, qui confirme (sans être en soi suffisant) l'attribution d'identité.

Pour dater les restes au carbone 14, les esquilles osseuses font un long voyage qui les emmène d'abord à Londres puis à Miami, chez Beta Analytics. Lorsque l'on reçoit les résultats, quelques semaines plus tard, par e-mail, la surprise se lit sur nos visages : âge conventionnel 1040 +/- 40 BP, âge calibré à 2 sigma (95 %

de probabilité) Cal 900 à 920 ap. J.-C. et Cal 950 à 1040 ap. J.-C. Autrement dit, le dosage du carbone 14 indiquerait que ces restes sont datés entre le X^e et le XI^e siècle ap. J.-C., ce qui est, de prime abord, totalement incompatible avec Diane de Poitiers, décédée à 67 ans en 1566. Un avis a donc été pris auprès du professeur Jean-François Saliège (université Pierre et Marie Curie, Paris), qui nous a confirmé la possibilité d'un vieillissement des échantillons par les produits d'embaumement (bitume, baume, huiles aromatiques, etc.). De tels éléments font en effet partie des matières premières mentionnées par Ambroise Paré (qui a d'ailleurs peut-être embaumé lui-même le cadavre de la duchesse de Valentinois ?) :

« Or pour bien embaumer un corps, premièrement, il faut vider toutes les entrailles et viscères, réservant le coeur particulièrement afin de l'embaumer et mettre à part ainsi qu'il sera avisé par les amis du défunt. Il faudra pareillement vider le cerveau après avoir coupé le crâne ainsi qu'on fait des dissections et anatomies. Cela fait, il faut faire des incisions profondes et longues aux bras, dos, fesses, cuisses, jambes et principalement à l'endroit des grandes veines et artères afin d'en faire sortir le sang qui se corromprait et pareillement aussi d'y plonger des poudres. Cela fait, il faut exactement laver tout le corps avec une éponge imbibée d'eau-de-vie et fort vinaigrée, dans lequel auront bouilli absinthe, aloès, pommes de coloquinte et sel commun et alun. Après il faudra remplir lesdites incisions et toutes les ouvertures et les trois ventres des choses qui s'ensuivent assez grosièrement pulvérisées : pul. rosar. camomil. melil. balsami, menthae, anet. salviae, lavand. rorism. major. thymi, absynth. cyperi, calam. aromat. gent. ireos florent. alfae odorat. garyoph. nunc. mosc. cinamo. storac. cala. benjoin. myrrhae, aloès, sandal. omnium. Après les incisions seront

cousues. Puis il faut oindre tout le corps de térébenthine liquéfiée avec huile de camomille et de rose, y ajoutant, si bon semble, huiles aromatiques tirées par quinte essence. Puis au reste sera en tout saupoudré avec portion des poudres susdites. Enfin sera enveloppé d'un linceul et après de toile cirée, et pour fin de tout l'appareil sera mis en un cercueil de plomb bien joint et soudé, rempli de bonnes herbes aromatiques sèches. »

On reconnaît dans la liste donnée par le chirurgien de nombreuses espèces végétales et préparations d'apothicairerie : sel, coloquinte, camomille, mélisse, menthe, aneth, lavande, thym, rose, absinthe, cyprès, gentiane, musc, cinnamome, storax, benjoin, myrrhe, aloès, santal, etc. La datation des restes au carbone 14, si elle se révèle non contributive pour affirmer l'authenticité de ces restes, confirme en revanche l'existence de soins d'embaumement avec apport de matériel fossile (bitume, baume, huiles aromatiques, etc.).

L'examen microscopique des cheveux (provenant de la mèche conservée au château d'Anet) recèle une surprise de taille : d'abord, ils présentent tous un caractère homogène témoignant *a priori* d'un prélèvement sur un seul individu ; par ailleurs, de nombreux restes organiques sont encore présents en surface des cheveux (produits d'embaumement ? fragments de cuir chevelu momifié ?). Aucun parasite (poux, par exemple) n'est retrouvé. Il existe enfin une canitie diffuse et globale (c'est-à-dire une couleur blanche native due à l'absence complète de mélanine : cheveux séniles), mais surtout, leur diamètre moyen est nettement inférieur à la normale (70 à 80 μm , contre 90 à 100 μm dans la population témoin), responsable d'une fragilité accrue (cheveux particulièrement cassants). Il s'agit d'un des effets secondaires classiques de l'intoxication chronique à l'or.

On sait en effet que la favorite prenait un traitement au long cours à base de sels d'or (dont le dosage réel est inconnu), dans

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

niveau du nombril tandis qu'une serviette couvre pudiquement le bas-ventre. Une odeur infecte sort suçotement du ventre énormément distendu : mouvement de foule immédiat, la pièce se vide d'un coup.

Les praticiens trouvent de la bile épaisse un peu partout dans les replis des viscères. Le foie est gris jaunâtre, « tombant en miettes ». Les intestins « tendent à la putréfaction ». Le poumon gauche adhère aux côtes et, quand on le coupe, il s'en écoule une humeur sanguinolente et purulente. Le crâne et « organes de la génération » (c'est-à-dire les ovaires et l'utérus) sont laissés intacts, la cause de mort ayant été trouvée : il s'agit d'une « trop grande effusion de bile » d'après le médecin Boscher. Quoi qu'il en soit, on ne trouve pas trace du moindre poison, c'est l'essentiel.

La mort est en réalité bien naturelle : une suite de crises de coliques hépatiques ou de cholécystites aiguës (inflammations de la vésicule biliaire dues à des calculs bloquant le canal d'évacuation), occasionnant fréquemment des « douleurs au côté ». Ce qui l'a emporté, c'est la généralisation de l'infection (une péritonite aiguë, un choc septique). Le mauvais état du poumon gauche (d'origine tuberculeuse ?), s'il n'a pas causé le décès, l'a sans aucun doute facilité en fragilisant l'organisme tout entier.

Molière

Molière meurt de tuberculose le 17 février 1673, non pas sur scène, mais chez lui, dans son appartement de la rue Richelieu à Paris.

Jean-Baptiste Poquelin est le fils d'un tapissier parisien devenu « tapissier du roi », et bénéficie d'une éducation de qualité chez les Jésuites, avant de reprendre la charge de son père. Mais – a-t-il pris goût au théâtre en assistant à des représentations dans l'hôtel de Bourgogne ou est-ce par amour pour Madeleine Béjart ? – il fonde avec son amoureuse l'Illustre Théâtre en 1643 après avoir tenté (sans longue insistance) une carrière juridique.

Le début des signes cliniques de sa tuberculose remonte au moins à 1665, alors qu'on donne *l'Amour médecin* ; les représentations débutent le 15 septembre, mais le 27 novembre, Molière est écarté de scène pour deux mois car il est atteint d'une fluxion de poitrine (c'est-à-dire d'une infection de la plèvre et/ou des poumons). Il met ce retrait à profit pour écrire en 1666 *Le Misanthrope* et *Le Médecin malgré lui*. En 1668, les rumeurs sur sa santé sont très pessimistes, on le dit plusieurs fois mort ; malgré tout on donne *Amphitryon* en janvier, *Georges Dandin* en juillet et *L'Avare* en septembre. L'année suivante est marquée par sa collaboration avec Lully, à l'origine des *Amants magnifiques*, de *Monsieur de Pourceaugnac* et du *Bourgeois gentilhomme*. En 1671 viennent *Les Fourberies de Scapin* et *Les Femmes savantes*. Molière n'arrête pas, fournit un travail harassant tant d'écriture que de représentation et de chef de troupe. Certains, comme Pierre Louÿs, se sont servis de cet argument (la maladie chronique, épuisante) pour expliquer qu'il n'aurait pas eu la force ni le temps matériel d'écrire autant (et

que c'est Corneille qui s'en chargea à sa place...). Théorie très fumeuse, car des artistes tuberculeux et auteurs d'une oeuvre immense, il en existe tant d'autres ! Mozart, par exemple, mais encore Chopin, Munch ou Schiller.

Le 17 février 1673, il se plaint avant de monter sur scène, auprès de son épouse Armande, « qu'il ne peut tenir contre les douleurs et les déplaisirs qui ne lui donnent pas un instant de relâche. Mais qu'un homme souffre avant de mourir ! Cependant, je sens bien que je finis ! ». Voyant son mari en triste état, elle le supplie de ne pas aller jouer, mais il refuse. Sentant qu'il ne pourra pas repousser encore plus loin le cours de sa vie, il ajoute que si le rideau n'est pas levé le jour même à seize heures, on sera obligé de rembourser les spectateurs. Il se rend donc à la quatrième représentation du *Malade imaginaire* au Palais-Royal, mais crache du sang en quantité déraisonnable au cours d'une quinte de toux. L'hémorragie (on parle en ce cas d'hémoptysie) ne s'arrête pas, et l'on raconte même qu'il est pris de convulsions à la fin de la représentation, qu'il parvient à contrôler en les transformant en grimaces... Le rideau tombant, il rend par la bouche des flots de sang sur le parquet. On l'emmène de force dans une loge où il demande une robe de chambre, disant : « J'ai un froid qui me tue. » Le comédien Michel Baron lui trouve les mains glacées. Il est déjà trop tard, trop de sang a coulé, mais il a tout de même le temps de rentrer à son domicile en chaise à porteurs. Pendant le trajet, il délire, demandant des nouvelles de la mère de son épouse, morte un an plus tôt. Arrivé dans son appartement de la rue Richelieu, on lui propose un bouillon, qu'il refuse, au profit d'un bout de parmesan et d'un quignon de pain. Très vite, on le porte au lit, pour s'endormir presque instantanément (il faut dire qu'Armande avait saupoudré son oreiller de laudanum...). Peu après, comme il se réveille en crachant à nouveau du sang, on envoie quérir un prêtre à Saint-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

par de la paille (mais sans pratiquer de saignée ni décongestionner les masses musculaires). Plus d'une dizaine de jours, l'animal reste ensuite exposé dans le château, où les témoins défilent pour « reconnaître » le monstre qui a emporté tantôt un parent, tantôt un ami. Puis, comme précédemment avec la bête tuée en 1765, il est décidé de la porter au roi ; mais les soins de conservation ont été d'une si piètre qualité que c'est un cadavre en état de putréfaction avancée qui arrive à Versailles, se soldant par un refus irrévocable d'audience. En revanche, le naturaliste Buffon ne décline pas l'inspection de ce qu'il reste de l'animal, avant de s'en débarrasser en l'enfouissant au plus vite dans le parc du château (il n'en reste donc rien sauf un squelette perdu dans cet immense jardin, qu'on retrouvera peut-être, un jour, par hasard...).

Les victimes ayant survécu aux attaques ont toutes dit qu'il s'agissait d'un canidé (loup énorme ou hybride chien et loup). Les attaques se sont toujours déroulées au niveau du cou, ce qui est typique des canidés, avec parfois d'autres blessures associées, comme par exemple les lésions relevées au cours de l'autopsie de Claude Biscarat, un enfant de neuf ans seulement, datée du 25 juillet 1765 : « Ce cadavre était tout nu. Il y avait une cuisse d'emportée, l'autre à demi rongée, ainsi que tout le derrière et les reins, une joue dévorée, le col [c'est-à-dire le cou] disloqué sans être coupé, y ayant huit blessures tout autour, l'empreinte de quatre grands crocs au ventre. »

Pourtant, les erreurs sont tenaces et la bête du Gévaudan était encore présentée, en 1819, dans la ménagerie et le cabinet d'Histoire naturelle, comme une hyène. On pouvait en effet lire dans le petit fascicule de présentation des animaux empaillés : « la hyène barrée d'Orient (...). Ce féroce et indomptable animal est rangé dans la classe du loup-cervier. Il habite l'Égypte, il

parcourt les tombeaux pour en arracher les cadavres. Le jour, il attaque les hommes, les femmes et les enfants, et les dévore. Il porte une crinière sur son dos, barrée comme le tigre royal. Celle-ci est de la même espèce que celle que l'on voit au cabinet d'Histoire naturelle et qui a dévoré, dans le Gévaudan, une grande quantité de personnes... »

La bête du Gévaudan n'est pas un « monstre » isolé en France. On en connaît d'innombrables ayant épisodiquement causé la mort et l'anxiété des populations : la bête de Cinglais (une forêt près de Falaise, en Normandie) qui dévora une quinzaine de personnes en un mois environ l'année 1632 ; la bête de Benais (ou de Touraine) qui massacra la population en 1693-1694 puis en 1751 ; la bête de Trucy-sur-Yonne qui écuma l'Auxerrois entre 1731 et 1734 causant au total 28 victimes ; la bête du Lyonnais qui fit parler d'elle de 1754 à 1756 ; la bête de Sarlat (en Périgord) qui causa des ravages dans l'année 1766 et fut à l'origine de rumeurs de loup-garou ; la bête de Veyreau (en Aveyron) qui tua une dizaine d'humains en 1799 et pour laquelle les habitants crurent qu'il s'agissait du retour de la bête du Gévaudan ; la bête des Cévennes qui mena ses attaques de 1809 à 1816, y compris dans l'intérieur même des maisons ; la bête de Chaingy (près d'Orléans) qui s'attaqua le 6 décembre 1814 à des femmes et des enfants, causant deux morts et huit blessés. Dans presque tous ces cas, les examens autopsiques confirmèrent le caractère animal des attaques, comme, par exemple, à l'issue de cette description du cadavre d'un jeune berger tué par la bête de Benais le 9 juin 1751 : « L'enfant de la Charité, qui demeurait chez votre métayer des Fosses Rouges y gardant six bestiaux, fut dévoré et mis en pièces à huit heures du matin par les loups carnassiers et je l'enterrai à midi un quart. On apporta à l'église les tristes restes de son cadavre, enveloppés dans le tablier d'une femme et couverts de ses habits pleins de sang. La bête lui avait

coupé la trachée-artère et une partie de la joue droite, lui avait mangé une cuisse séparée du corps jusqu'au genou, en sorte que l'os de cette cuisse tout rongé par la partie supérieure était dégarni de chair comme s'il l'avait raclé exprès par un couteau. La bête pour dévorer les intestins lui avait mangé tout le ventre et rongé les côtes. De tous ses viscères, il ne restait qu'environ un pied de boyaux et une médiocre partie de la rate (...). »

Au XX^e siècle, les attaques n'intéressent plus les humains mais uniquement les troupeaux : la bête du Cézailler écume l'Auvergne de 1946 à 1951 tandis qu'au même moment la bête du Valais ravage un canton suisse ; la bête des Vosges sévit en 1975-1976 puis en 1994 ; enfin, la bête de Noth s'attaque à des animaux d'élevage dans la Creuse à la fin de l'année 1982. Quasi systématiquement, presque toutes les attaques cessèrent après des abattages de loups, certains enragés, d'autres en meutes.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cerveau et la voûte crânienne). Son aspect concentrique en rosette serait, en effet, caractéristique (bien que pour d'autres auteurs, il ne soit pas extradural, mais sous-dural...). La cause pourrait en être une fracture sous-jacente, causée par les nombreuses chutes du compositeur en 1789 et 1790. Ainsi pourraient être expliqués les épisodes, décrits par ses contemporains, de faiblesse, de céphalées et d'évanouissement au cours des années 1790 et 1791...

La génétique allait-elle confirmer ou pas cette authenticité ? Il manquait, dans tous les cas, un comparatif, et il fut trouvé en 2004 lorsque les restes de sa famille ont été exhumés du cimetière Saint-Sébastien à Salzbourg : son père Léopold, sa grand-mère maternelle et une nièce. Les prélèvements ont porté sur les fémurs, et les analyses ont été réalisées dans deux laboratoires indépendants : l'Institut médico-légal d'Innsbruck et l'US Armed Forces DNA Identification Laboratory de Rockville (Maryland). Les résultats des analyses génétiques, annoncés en janvier 2006 par Walther Parson, non seulement ne sont pas concluants, mais sont de plus particulièrement déroutants : il n'existe aucun lien génétique entre le crâne et les restes exhumés, mais également entre chacun des restes exhumés ! Le mystère demeure donc entier... et s'épaissit, même !

Marat

À 50 ans, ce 13 juillet 1793, un journaliste politique renommé, Jean-Paul Marat, se fait larder de plusieurs coups de couteau par une inconnue qui sera vite taxée de fanatisme, Charlotte Corday.

Né en principauté de Neuchâtel, il est d'origine sarde et d'abord connu comme éminent médecin et physicien. Ses recherches scientifiques l'ont conduit à Bordeaux, Londres, Dublin, Édimbourg, La Haye, Utrecht, Amsterdam, Paris, etc. Il obtient son diplôme de médecine à l'université de Saint-Andrew (Écosse) en 1775, prend le poste de médecin des gardes du corps du comte d'Artois en 1777 et crée dans le même temps un cabinet d'expérimentation physique. À cette époque, déjà, il publie de façon presque compulsive. Certains de ses ouvrages, écrits initialement en anglais, ne seront traduits en français que bien plus tard, parfois après sa mort : *An Essay on the Human Soul* (1772), *A Philosophical Essay on Man* (1773), *Chains of Slavery* (1774), *An Essay on Gleets* (1775 : il s'agit d'un essai sur les blennorragies, c'est-à-dire les infections de l'extrémité de la verge, généralement des maladies sexuellement transmissibles), *De l'Homme ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme* (1776), *Cause and Cure of a Singular Disease of the Eyes* (1776 : c'est un opuscule sur un cas de presbytie post-traumatique dont il s'est personnellement occupé), *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière* (1779), *Plan de législation criminelle* (1782), *Mémoire sur l'électricité mentale* (1784 : un travail couronné par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen), *Notions élémentaires d'optique* (1784), *Observations (...) sur la nécessité d'avoir une théorie solide et lumineuse avant d'ouvrir boutique d'électricité médicale*

(1785), *Lettre (...) sur la fatale catastrophe des infortunés Pilâtre de Rozier et Romain, les aéronautes et l'aérostation* (1785), *Mémoire sur les vraies causes des couleurs que présentent les lames de verre, les bulles de savon et autres matières diaphanes extrêmement minces* (1786), *Mémoire sur l'explication de l'arc-en-ciel donné par Newton* (1786), *Nouvelles découvertes sur la lumière, relatives aux points les plus importants de l'optique* (1788), etc.

Est-ce à cause de ses pérégrinations multiples, de ce travail académique incessant, ou la conséquence de ses origines méditerranéennes, que, derrière une carrure imposante, sa constitution est fragile ? En 1788, alors qu'il s'oppose violemment à l'Académie des sciences à propos des théories newtoniennes, des crises inflammatoires le terrassent ; croyant sa dernière heure venir (à 44 ans seulement !), il couche sur le papier son testament qu'il remet à un compatriote horloger... Abraham-Louis Breguet.

Son activité journalistique est véritablement épuisante : de septembre 1789 à septembre 1792, il est le seul rédacteur de *l'Ami du peuple*. Ce sont au total 685 numéros successifs de ce quotidien, comptant à chaque fois huit à seize pages in-8°, qui sortent chaque jour des presses parisiennes à plusieurs milliers d'exemplaires. Marat doit dépouiller le courrier qui lui est adressé, trier les informations, fournir des textes, relire les épreuves de l'imprimeur, puis partir à la recherche d'autres sujets. Contraint de s'exiler à Londres pour des raisons politiques, il poursuit son activité éditoriale en publiant *Nouvelle dénonciation contre M. Necker* (1790), puis rentre à Paris lorsque circule la rumeur d'un conflit entre l'Angleterre et la France, et continue d'écrire sans discontinuer. Les titres pleuvent : *C'en est fait de nous !*, *On nous endort, prenons-y garde !*, *C'est un beau rêve, gare au réveil !* Dans le même

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

impurs étaient la cause de plusieurs autres indispositions (...) ; ainsi cette inflammation du col de la vessie, des vésicules et des glandules spermatiques, qui est toujours accompagnée de l'écoulement et de la corruption de la semence, et quelquefois d'excoriations et d'ulcères de l'urètre, reçut le nom de *chaudepisse*. Comme qui dirait *ardor urinae*, ardeur d'urine, parce qu'en effet ceux en qui elle arrive souffrent ordinairement de cuissons incommodes pendant le passage de l'urine. » Mais outre ces gonorrhées banales, d'autres fléaux existent, à commencer par la syphilis, dont les conséquences peuvent être bien plus graves. Chronique, cette maladie peut évoluer vers plusieurs stades jusqu'à une atteinte neurologique responsable de paralysies et d'une démence.

Il est assez intéressant de se pencher sur l'origine que les auteurs, tant médicaux que religieux et philosophiques, font à ces maladies vénériennes. Pour certains, il s'agit d'une vengeance divine en guise de punition pour les individus débauchés et dissolus. Pour d'autres, ces miasmes sont issus de l'accouplement d'un lépreux et d'une femme impudique, ou dans celui d'un homme et d'une jument infectée. On évoque ailleurs les anthropophages, ayant constaté « pareilles indispositions dans les brutes à qui ils avaient fait manger la chair de leurs semblables ». Une théorie astrologique prétend que l'air se remplit d'une matière propre à provoquer les maladies vénériennes « pendant une certaine constellation de Mars, de Jupiter et de Saturne, qui apparut dans l'année 1482 ou durant deux éclipses du soleil arrivées dans l'an 1463 ». Certains médecins et voyageurs les considèrent enfin comme endémiques dans les Indes, en Espagne et à Naples, avant de diffuser au reste du monde au gré des relations coupables et des mouvements de populations... Bref, on ne sait pas l'origine exacte du mal, et les moyens de lutter contre restent encore très empiriques et,

parfois, inspirés de pratiques magiques ou alchimiques. Produits caustiques et brûlants sont couramment utilisés, fréquemment associés à l'arsenic et au mercure (on parle alors de « vif-argent »). D'autres provoquent des sudations féroces dans des sortes de saunas individuels (en Sicile, par exemple), espérant faire sortir les miasmes avec la sueur et affaiblir leur virulence avec la forte chaleur. Certains, comme le docteur de Bligny déjà cité, considèrent que les ulcérations sont causées par des « acides vénériens » et recommandent l'application de topiques cicatrisants plutôt qu'abrasifs. Ces emplâtres, que Casanova a vraisemblablement essayés, se composent d'eau de chaux, d'esprit de vitriol, de vert-de-gris, d'eau de rose et de plantain, d'eau de vie, d'orpiment (sulfure d'arsenic), de myrrhe, d'aloès, d'alun, de salpêtre, de litharge, de cinabre (sulfure de mercure), de vin blanc et de vinaigre. Avec ou sans traitement, les conséquences fonctionnelles peuvent être désastreuses, avec des cicatrifications anarchiques à l'origine de stérilités, de sténoses, de surinfections et, chez les femmes, de grossesses extra-utérines.

Le meilleur moyen de se protéger de ces maladies vénériennes est peut-être encore de ne pas les attraper. Il y a bien sûr l'abstinence, ou encore la réduction de durée des rapports sexuels (le temps des contacts intimes entre partenaires), car, comme l'écrivait le Montpelliérain François Ranchin (1560-1641) : « Mieux vaut que l'on ne séjourne pas trop longtemps avec une femme gâtée et que l'on soit diligent à laver et sécher le membre [viril], car s'y l'on s'y endort longuement, il n'y a plus de remède. Enfin, le membre doit être droit et non pas mol et flasque pour ce que, autrement, il boit l'infection comme une éponge et tout devient inutile. »

Mais il y a surtout une vieille invention qui va être remise au goût du jour, le préservatif. De tels appareillages existent en

effet depuis bien longtemps en Asie, tant pour des motifs anticonceptionnels qu'érotiques : simple poche de papier de soie huilé en Chine, le préservatif se perfectionne au Japon sous la forme de *kabuta-gata*, sortes d'étuis rigides en cuir épais ou en écailles de tortue pouvant accessoirement jouer le rôle de godemiché. Le préservatif européen naît en Italie, entre Modène, Ferrare, Pise et Padoue : là, le médecin Gabriel Fallope, élève de l'anatomiste André Vésale, met au point un « fourreau d'étoffe légère, fait sur mesure, pour protéger des maladies vénériennes ». Il explique avoir testé son invention sur plus d'un millier de Napolitains dont aucun n'a attrapé la syphilis, qu'il appelle « carie française » (chacun se renvoyant la paternité de cette fichue infection). Ses résultats sont publiés deux ans après sa mort, en 1564, dans un ouvrage intitulé *Du mal français*, avec une relative ambiguïté liée à la traduction du latin en langue vernaculaire : on ne sait si l'objet est destiné à couvrir le gland au cours du rapport ou à le désinfecter après.

En tout cas, le XVII^e siècle voit l'extension exponentielle de l'utilisation de ce « gant de Vénus », généralement constitué d'un boyau d'animal (côlon de mouton, vessie de chèvre), mais parfois réalisé en tissu (en lin, dans ce cas), et souvent orné d'un ruban (à serrer à la base, pour un meilleur maintien sur le sexe) ou d'un dessin licencieux. Certains sont également trempés dans des solutions chimiques aux fonctions désinfectantes et spermicides. Il s'introduit dans toutes les cours d'Europe, les monarques eux-mêmes donnant l'exemple : Charles II d'Angleterre ou encore Louis XIV. On dit que c'est « une cuirasse contre le plaisir et une toile d'araignée contre le danger ». Si, en Angleterre, l'usage des condoms se généralise au XVIII^e siècle, de tels produits se vendent en France sous le manteau. Casanova en est un usager habituel, bien que

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'étiquette de la famille royale de Bavière. Son cadavre embaumé repose dans un cercueil surmonté d'une énorme couronne, au sein de la crypte Michaelskirche, à Munich, tandis que son cœur, lui aussi embaumé, a été déposé dans un reliquaire d'argent dans la Gnadenkapelle à Altötting.

L'examen du cadavre permet-il de savoir si Louis II était objectivement fou ? Voici quelques extraits du rapport d'autopsie du roi, établi par le Grand Conseiller médical, le docteur von Kerschensteiner, et daté du 20 juin 1886 (Munich) :

« Sur les rapports entre les résultats de l'autopsie pratiquée sur le cadavre de Sa Majesté le roi Louis II de Bavière et les symptômes pathologiques observés de Son vivant. Une question s'impose tout d'abord : quelles conclusions peut-on tirer des résultats de l'autopsie, en particulier de l'autopsie du cerveau et de ses enveloppes, en relation avec les symptômes pathologiques observés du vivant du roi ? Et, à cet égard, on se demandera avant tout si une constitution pathologique bien définie du système nerveux central, non présente pour d'autres maladies psychiques ou physiques, ne correspondrait pas au tableau pathologique de la folie. Or il n'en est rien pour ce qui concerne la folie, pas plus qu'en ce qui concerne la plupart des troubles mentaux ; on n'a le plus souvent, pour ce qui est de ces états, pas pu mettre en évidence dans le cadavre de modification anatomique positive, de type pathologique, même lorsque les symptômes étaient très importants, voire tout à fait effrayants, du vivant du malade. »

Sur le corps de Ludwig, pourtant, des anomalies significatives sont retrouvées : « La petitesse du crâne comparée aux dimensions gigantesques des deux autres cavités corporelles et à la taille exceptionnelle du sujet (103 cm de tour de poitrine, 120 cm de tour de taille, une taille de 191 cm) ; la différence de

volume entre les deux moitiés du crâne qu'ex-prime la différence entre les diamètres obliques de ce dernier, l'asymétrie crânienne qui en résulte, particulièrement décelable à la base du crâne, la position du cerveau qui en est la conséquence ; l'extraordinaire minceur et l'extraordinaire légèreté de la calotte crânienne ; la porosité des os de la base du crâne, la minceur des os à la base de l'étage antérieur et de la selle turcique, pas plus épais que du papier ; les protubérances osseuses, parfois aiguës, parfois plutôt plates, d'une nature inhabituelle ; le poids du cerveau (1 349 grammes) pour une taille de 191 cm, et un poids de corps certainement élevé. » Pour le médecin, l'affaire est tranchée, tout cela constitue « une disposition congénitale à des troubles psychiques ». Il explique par ailleurs que l'inflammation progressive de la dure-mère, cette membrane qui entoure le cerveau, va comprimer au fur et à mesure les lobes frontaux et temporaux. « De là date le moment où, au-delà des signes d'excitation et de conscience démesurée de son pouvoir se manifestèrent déjà de façon évidente des signes de faiblesse psychique et de défaillances intellectuelles et morales. » Par ailleurs, le rapport d'autopsie signale que l'épaisseur de la substance grise (le cortex cérébral) est particulièrement fine : « Cette disposition anatomique était de nature à aggraver les conséquences de l'atrophie cérébrale, puisque ce qui restait d'écorce cérébrale ne permettait pas de combler le déficit des fonctions intellectuelles tombées en décrépitude avec l'atrophie des circonvolutions cérébrales. »

Le praticien conclut ainsi : « L'état du cerveau concorde exactement avec l'évolution temporelle de l'affection psychique qui s'étend sur près de vingt ans. On observe une aggravation continue de cette affection, sans interruption notable, tandis que, toujours, une partie des fonctions psychiques demeurait épargnée, d'où il advint que les intéressés ne prirent que

tardivement conscience de cette affection mentale dans toute sa gravité. Car Sa Majesté parvenait à tromper Son entourage à l'aide de ce qui lui restait d'entendement et de capacités spirituelles ainsi que, et ce n'était pas là la moindre de Ses armes, par la dissimulation, ce qu'a particulièrement démontré Son comportement durant les deux dernières journées de Son existence, à une époque où Ses activités intellectuelles étaient depuis longtemps profondément réduites. »

À l'issue de la lecture de tous ces éléments, sait-on finalement de quoi Louis II est véritablement mort ? Un tableau, perdu mais dont des reproductions ont été diffusées récemment par Élisabeth Fontaine-Bachelier, figure Ludwig au sortir de l'eau, avec un écoulement de sang dans le fond de la bouche. Cela n'est en faveur d'aucune hypothèse et, en tout cas, ne s'oppose en rien à l'hypothèse d'une mort d'origine cardiaque, ce type d'écoulement se produisant fréquemment après le décès, quel qu'en soit le mécanisme (asphyxique ou pas).

L'étude des comptes et chroniques du château se révèle bien plus utile, car il montre que Ludwig a pris un déjeuner conséquent le jour du drame et redemanda ensuite une importante quantité de nourriture vers 16 h 30. Il but aussi énormément d'alcool, malgré la restriction demandée par le professeur Gudden. Partant vers 18 h 10, le psychiatre demande que le dîner soit prêt lorsque les promeneurs rentreront, vers vingt heures. Cette heure étant passée, et le dîner refroidissant, la maisonnée s'inquiète et envoie les secours vers le lac. Vers vingt-deux heures, c'est d'abord la veste du roi qu'un quidam découvre flottant dans les eaux du lac, suivie du cadavre du roi une demi-heure plus tard, la face vers le fond du lac, à 20 mètres de la rive. Le corps de Gudden est retrouvé quelques minutes plus tard, à très peu de distance du monarque.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Raspoutine

Raspoutine : l'homme à abattre qui refuse de mourir...

L'action se passe en 1916, en pleine Première Guerre mondiale. Le peuple et les proches de la famille impériale sont excédés par le « moine fou », Grigori Raspoutine, et les complots s'accroissent pour le faire disparaître...

Comment cet individu si décrié a-t-il gagné ses lettres de noblesse vis-à-vis de la famille impériale russe ? À l'origine petit paysan totalement illettré, né en Sibérie le 23 janvier 1869, on raconte qu'il a dompté des loups alors qu'il sortait d'une soirée bien arrosée dans un petit village isolé, mais peut-être n'est-ce qu'une légende ? Sa jeunesse alterne crises mystiques à répétition et périodes de rébellion. Au retour d'un séjour de deux ans au mont Athos, cette péninsule remplie de monastères orthodoxes du nord de la Grèce, il est persuadé d'être porteur d'une mission divine et transforme sa petite maison en une véritable église miniature, vit d'expédients, fait l'aumône, joue à l'évangéliste, prie et se mortifie. Il se fait une excellente réputation de guérisseur, d'abord locale puis franchissant les frontières, précisant systématiquement qu'il n'est qu'un messager, qu'un passeur, et que celle qui guérit vraiment, c'est la divinité. Paradoxalement, et c'est cette étiquette qui va lui coller à la peau toute son existence, en parallèle de cette vie mystique, il poursuit ses épisodes de débauche et de dévergondage, buvant plus que de raison, volant parfois et se prêtant au jeu d'une sexualité débridée...

Au même moment, la tsarine Alexandra, d'une foi confinante presque à la bigoterie, est prête à tout pour guérir la maladie de son fils, le tsarévitch Alexis. Qui ne le serait pas à sa place ? L'hémophilie du petit enfant l'immobilise périodiquement dans

son lit, perclus de douleurs atroces liées à des épanchements spontanés de sang dans les articulations. Rien n'y fait, et les médicaments venus d'Occident ne font aucun effet... Le tsar Nicolas II entend un jour parler de ce fameux guérisseur de Sibérie, et, avec le soutien de l'évêque Théophane, le fait venir à la cour. Il est conscient des horreurs qui entourent sa personne (excès, alcool, violences), mais ferme les yeux en n'attendant qu'une chose, la guérison de son fils. La première réaction de Raspoutine, face au petit Alexis, est de faire stopper net toute médication, qu'il considère comme des poisons vidant l'enfant de toutes ses forces : l'effet ne se fait pas attendre, les épisodes hémorragiques s'espacent puis disparaissent... Tout cela est très logique, et il ne faut rien voir de surnaturel dans cette amélioration, car le principal médicament qui était donné à l'époque au tsarévitch était de l'acide acétyl-salicylique (ou aspirine) qui, fluidifiant le sang, amplifiait considérablement les pertes sanguines et faisait gonfler d'autant plus les articulations.

Son efficacité (toute relative et temporaire) va favoriser son « enkystement » à la cour. La propagande lui prête même un autre rôle, celui d'amant occasionnel de la tsarine qui semble le considérer comme quelque chose de plus qu'un simple guide spirituel ; proche conseiller du tsar, on le suspecte d'intervenir même dans les affaires intérieures, soit directement, soit indirectement à l'aide d'hommes de main placés à des postes stratégiques. Au même moment, impossible de minorer voire même de masquer sa débauche, occasionnant scandale sur scandale. Certains, mystiques ou pas, voient en lui la figure de l'Antéchrist, ce mal personnifié censé annoncer la Fin des Temps.

Plusieurs tentatives d'assassinat avortent, et l'homme semble peu ou prou inattaquable... jusqu'à ce fameux soir de décembre 1916, donc, à Saint-Pétersbourg, où le prince Félix

Youssouпов l'invite dans son palais de la Moïka en compagnie du grand-duc Dimitri Pavlovitch et du docteur De Lazovert. Est également présent le député d'extrême droite Vladimir Pourichkevitch. On ignore si le dîner est un tête-à-tête entre Youssouпов et Raspoutine, les autres étant cachés à l'étage, ou si c'est un repas commun. On discute cependant gaiement, le moine ingurgite une quantité impressionnante de friandises salées et sucrées, de petits-fours, et boit « comme un trou » du vin de Madère (à ce détail près que la totalité de ces plats sont accompagnés de poisons d'action rapide...). Le médecin n'y va pas de main morte et fait avaler au total près de vingt fois la dose mortelle de cyanure au « moine fou », mais rien n'y fait, il conserve une santé de fer et les heures passent sans qu'il présente le moindre signe d'intoxication, sauf quelques brûlures d'estomac. Le poison est-il sans effet sur Raspoutine ?

Alain Decaux a eu la chance de pouvoir interroger le docteur De Lazovert, alors passablement âgé, et celui-ci lui a confié la nature du poison utilisé : 75 % de cristaux de cyanure de potassium finement pilés mêlés à 25 % de curarine, le principe actif du curare qui paralyse les muscles (et notamment le diaphragme, entraînant une mort par asphyxie). Mais le repas a été passablement long, et les poisons ont eu le temps de s'altérer lors de la cuisson des aliments ou au contact de l'humidité de la pâte, sans parler du fractionnement des apports qui diminue d'autant la dangerosité des produits. Quant au curare, il n'est toxique que lorsqu'il est injecté directement dans le corps humain (dans les vaisseaux ou dans les muscles), mais totalement inoffensif lorsqu'il est absorbé par la bouche, car détruit par les enzymes de la salive ou de l'estomac... Voilà donc une tentative d'assassinat qui relève totalement de l'amateurisme !

Il est trois heures du matin, et Raspoutine, qui n'est pas encore

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Remerciements

L'auteur exprime toute sa gratitude au prince Michel de Grèce, pour son attentive et amicale relecture, et aussi pour l'expédition de Chios ; à Jean des Cars, pour son avis critique sur sa chère Sissi ; à David Alliot, pour m'avoir mis sur la piste des pérégrinations post mortem de Voltaire ; à la municipalité d'Anet (et notamment monsieur de Yturbe et Olivier Marleix) pour les possibilités d'étude des restes de Diane de Poitiers ; à la municipalité de Beaulieu-lès-Loches (et notamment Pierre Renard et Sophie Métadier) pour les possibilités d'étude des restes dits « de Foulques Nerra III » ; à tous mes amis et collègues ayant collecté ou confirmé les anecdotes et détails historiques présentés dans cet ouvrage.

« Le roman des lieux et destins magiques »
Collection dirigée par Vladimir Fédorovski

Déjà parus :

Le Roman de la Russie insolite, Vladimir Fédorovski.

Le Roman de Saint-Pétersbourg, Vladimir Fédorovski, prix de l'Europe.

Le Roman du Kremlin, Vladimir Fédorovski, prix du Meilleur Document de l'année, prix Louis-Pauwels.

Le Roman d'Athènes, Marie-Thérèse Vernet-Straggiotti.

Le Roman de Constantinople, Gilles Martin-Chauffier, prix Renaudot essai.

Le Roman de Shanghai, Bernard Debré, prix de l'Académie des sciences morales et politiques.

Le Roman de Berlin, Daniel Vernet.

Le Roman d'Odessa, Michel Gurfinkiel.

Le Roman de Séville, Michèle Kahn, prix Benveniste.
Le Roman de Vienne, Jean des Cars.
La Fabuleuse Histoire de l'icône, Tania Velmans.
Dieu est-il gascon ?, Christian Millau.
Le Roman de Saxe, Patricia Bouchenot-Déchin.
La Fabuleuse Histoire de Malte, Didier Destremau.
Le Roman d'Hollywood, Jacqueline Monsigny et Edward Meeks.
Le Roman de Chambord, Xavier Patier, prix du Patrimoine.
Le Roman de l'Orient-Express, Vladimir Fédorovski, prix André-Castelot.
Le Roman de Budapest, Christian Combaz.
Je serai la princesse du château, Janine Boissard.
Mes chemins secrets, Jacques Pradel.
Le Roman de Prague, Hervé Bentégeat.
Le Roman de l'Élysée, François d'Orcival.
Le Roman de Tolède, Bernard Brigouleux et Michèle Gayral.
Le Roman de l'Italie insolite, Jacques de Saint-Victor.
Le Roman du Festival de Cannes, Jacqueline Monsigny et Edward Meeks.
Le Roman des amours d'Elvis, Patrick Mahé.
Le Roman de la Bourgogne, François Céséra.
Le Roman de Rio, Axel Gyldén.
Le Roman de la Pologne, Beata de Robien.
Les Fabuleuses Histoires des trains mythiques, Jean-Paul Caracalla.
Les Romains de Venise, Gonzague Saint Bris.
Le Mystère des Tuileries, Bernard Spindler.
Le Roman de la Victoire, Bertrand de Saint-Vincent.
Le Roman de Québec, Daniel Vernet.
Le Roman de Mai 68, Jean-Luc Hees.
Le Roman d'Israël, Michel Gurfinkiel.

Le Roman de Bruxelles, José-Alain Fralon.
Le Roman de Pékin, Bernard Brizay.
Obama, Le Roman de la nouvelle Amérique, Audrey Claire.
Le Roman de mes chemins buissonniers, Jean-Pierre Fleury.
Le Roman du désert, Philippe Frey.
Le Roman d'un pianiste, Mikhaïl Rudy.
Le Roman de Bretagne, Gilles Martin-Chauffier.
Le Roman de Madrid, Philippe Nourry.
Le Roman de Cuba, Louis-Philippe Dalembert.
Le Roman de Marrakech, Anne-Marie Corre.
Le Roman du Mexique, Babette Stern.
Le Roman du Vatican secret, Baudouin Boallert et Bruno Bartoloni.
Le Roman de Saint-Tropez, Nicolas Charbonneau.
Les Amours d'Hollywood, Pierre Lunel.
La Grande Épopée de la traversée de la Manche, Albéric de Palmaert.
Le Roman de la chanson française, David Lelait-Helo.
Le Roman du Jardin du Roy, Philippe Dufay.
Le Roman de l'âme slave, Vladimir Fédorovski.
Le Roman du loup, Claude-Marie Vadrot.
Le Roman de l'Inde insolite, Catherine Golliau.
Le Roman du cinéma français, Dominique Borde.
Le Roman de Belgrade, Jean-Christophe Buisson, prix de la Fondation Karić 2010.
Le Roman de Tolstoï, Vladimir Fédorovski.
Le Roman de la Rome insolite, Jacques de Saint Victor.
Le Roman de Saïgon, Raymond Reding.
Le Roman de Napoléon III, Christian Estrosi et Raoul Mille.
Le Roman de Biarritz, Sylvie Santini, prix des Trois Couronnes 2010.
Le Roman de l'Orient insolite, Bernard Saint Bris.

Le Roman des maisons closes, Nicolas Charbonneau, Laurent Guimer.

Le Roman de Sissi, Elisabeth Reynaud.

Le Roman des Marins, Laurent Mérer.

Le Roman des Provinces, Jean Siccardi.

Le Roman de Hemingway, Gérard de Cortanze.

Le Roman des papes, Bernard Lecomte.



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
154/2010

Éditions du Rocher
28, rue du Comte-Félix-Gastaldi
98000 Monaco
www.editionsdurocher.fr

Imprimé en France
Dépôt légal : mai 2011
N° d'impression :